



## ***Mairie d'Aumont en Halatte***

1, rue Henri Dupriez  
60300 AUMONT en HALATTE  
Téléphone : 03 44 53 63 89/ Fax : 03.44.27.81.65

---

*Département de l'Oise  
Arrondissement de Senlis*

---

### **Compte rendu conseil municipal du 6 mai 2019**

**Présents : Mesdames Del Rio, Boutoille, Fievet, Jaunet, Carton**

**Messieurs : Palmer, Grospron, Grattieri, Marville**

**Absents excusé : Mme Divay pouvoir à Mme Del Rio , Mr Rother  
pouvoir Mme Jaunet**

**Absent : Mmes Cormary, Denis,**

- **Désignation du secrétaire de séance Christel Jaunet  
A l'unanimité Mme Jaunet est élue secrétaire de séance.**
- **Mme le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à  
l'ordre du jour : Autorisation d'engager une secrétaire en cdd  
du 6 mai au 30 novembre 13h50 par semaine  
A l'unanimité le conseil accepte de rajouter ce point à l'ordre  
du jour**
- **Approbation du compte-rendu du 8 avril 2019  
Le conseil valide le CR du 8 avril 2019.**
- **Autorisation à signer l'offre d'emprunt de la caisse des dépôts,  
pour un montant de 1 492 969 € pour la création des phases 1  
et 2 du réseau d'assainissement collectif.  
Mme le Maire explique que l'interlocuteur que nous avons à la  
caisse des dépôts était en CDD. Que la personne qui a repris  
le dossier nous a indiqué que contrairement à ce qui nous  
avait été proposé, il est n'est pas possible en l'état de financer**

**l'ensemble des travaux d'assainissement pour le moment car nous n'avons pas encore la notification du Conseil Départemental pour la phase 3. Elle nous propose donc de ne demander que le financement des phases 1 et 2 et de déposer un nouveau dossier pour la phase 3. Le taux de l'emprunt restant inchangé à savoir 1,50%.**

**A l'unanimité le conseil autorise Mme Le Maire à signer l'offre de prêt de la caisse des dépôts pour un montant de 1 492 969 €.**

- **Autorisation de signer un marché avec l'association SACPA et la fondation CLARA afin de gérer la prolifération des chats sauvages.**

**Il y a un groupe de chats sauvages dans le village, Mme Carton s'est occupé de trouver une solution afin d'éviter leur prolifération. Le contrat se décompose en 2 phases : un contrat annuel pour un montant de 785,85 HT+ un cout par individu qui sera stérilisé et vacciné 100€ par male et 130€ par femelle.**

**A l'unanimité le conseil autorise Mme Le Maire à signer ces contrats.**

- **Autorisation à signer l'offre d'emprunt auprès de la caisse des dépôts pour un montant de 250 000€ pour l'enfouissement des lignes électriques.**

**Mme Le Maire indique qu'il y a une erreur sur la convocation et que le montant de l'emprunt prévu au budget est de 250 000€ et non 200 000€ sur 30 ans. Le montant total des travaux s'élève à 325 000€ déduction faite des subventions.**

•

**LE conseil décide à l'unanimité de demander un emprunt de 250 000€ à la caisse des dépôts .**

**. Autorisation d'engager une secrétaire en CDD du 6 mai 2019 au 30 novembre 13h50/semaine.**

**mai et qu'elle ne reviendra pas avant la fin de son congé maternité, il faut donc lui trouver une remplaçante. Dorothee BONNOT embauchée récemment pour gérer le dossier assainissement effectuera 6h par semaine et gèrera la comptabilité et nous avons trouvé une autre secrétaire confirmée Céline LEMARIE pour 13,50h/semaine.**

**A l'unanimité le conseil autorise le Maire à signer un CDD jusqu'à fin novembre.**

**La séance est levée à 21h45**

**Le Maire  
Christel JAUNET**

The image shows the official seal of the Mayor of Aumont-en-Halatte, which is a circular emblem containing a coat of arms and the text "MAIRIE D'AUMONT-EN-HALATTE" and "(C)". Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be "Christel Jaunet".